

# **POLITIQUE CULTURELLE PROPULSER LES INITIATIVES**

**VILLE DE LONGUEUIL**

---

Août 2021

# TABLE DES MATIÈRES



<b>MOT MAIRESSE</b>	3
<b>1. AVANT-PROPOS</b>	4
<b>2. INTRODUCTION</b>	6
<b>3. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LONGUEUIL : UNE PROPOSITION STRUCTURÉE ET MATURE</b>	8
3.1 LA DÉMARCHE DE CONSULTATION	9
3.2 LE CADRE LOGIQUE : DES AXES DYNAMIQUES	10
<b>4. LES CINQ LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE</b>	11
4.1 LIGNE DE FORCE 1 IDENTITÉS : FAVORISER LA MÉDIATION CULTURELLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE	11
OBJECTIFS	11
ACQUIS	12
AXES DE DÉVELOPPEMENT	12
4.2 LIGNE DE FORCE 2 PRATIQUES : SOUTENIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE ET CITOYENNE	13
OBJECTIFS	13
ACQUIS	14
AXES DE DÉVELOPPEMENT	14
4.3 LIGNE DE FORCE 3 TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT	15
OBJECTIFS	16
ACQUIS	16
AXES DE DÉVELOPPEMENT	17
4.4 LIGNE DE FORCE 4 INSTITUTIONS : STIMULER L'INNOVATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	18
OBJECTIFS	18
ACQUIS	18
AXES DE DÉVELOPPEMENT	19
4.5 LIGNE DE FORCE 5 GOUVERNANCE : ENCOURAGER UNE CONCERTATION PLUS INCLUSIVE	20
OBJECTIFS	20
ACQUIS	20
AXES DE DÉVELOPPEMENT	21
<b>5. CONCLUSION</b>	22
<b>6. RÉFÉRENCES</b>	23

# PROPULSER ENSEMBLE LES INITIATIVES CULTURELLES

La culture à Longueuil est un pilier important qui contribue au rayonnement et à la vitalité de notre Ville. Cette Politique culturelle, revampée et élaborée en concertation avec le milieu, jette les bases d'un plan d'action et d'intervention ambitieux en matière de développement culturel. Il soutiendra les arts dans toutes leurs formes, ainsi que les acteurs qui les rendent vivants et accessibles, au bénéfice de tous les citoyens.

Cette politique, nous l'avons bâtie ensemble. Artistes, organismes, citoyens et partenaires culturels se sont unis et mobilisés pour doter Longueuil d'une politique innovante qui propulsera les initiatives culturelles de chez nous. Elle reflète le dynamisme et la créativité de notre milieu, qui font notre fierté sur la scène locale, et au-delà. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à son élaboration.

Je vous propose de découvrir notre Politique culturelle et de vous l'approprier, parce que la culture à Longueuil, c'est l'affaire de tous !

Bonne lecture !



**Sylvie Parent**  
Mairesse de Longueuil

# 1. AVANT-PROPOS

« Partout la culture ». Un cri de ralliement. Une ambition. La Ville de Longueuil, son Bureau de la culture et des bibliothèques, son Conseil des arts, le milieu culturel et les artistes adhèrent avec enthousiasme à la vision du développement culturel de la Politique du Québec adoptée en 2018, car ils partagent le même but : contribuer au développement de Longueuil et de ses citoyens par les arts et la culture.

Depuis l'adoption de la Politique culturelle de Longueuil de 2005, le mouvement de décentralisation de l'action gouvernementale vers les régions et les villes comme service de première ligne s'est accentué, créant de ce fait des conditions favorables au renforcement des acteurs qui se trouvent en proximité avec les citoyens. Longueuil, une ville à échelle humaine, s'inscrit tout naturellement dans ce mouvement de décentralisation qui introduit un mode de gestion différent où la culture est conçue comme vecteur transversal de développement. À Longueuil, la force de proposition du milieu, mobilisé et agissant, se conjugue avec le savoir-faire et les nombreuses initiatives des services municipaux.

La Ville se considère en bonne position pour agir comme interlocutrice privilégiée de l'action gouvernementale en culture. Elle envisage avec optimisme son développement culturel pour les prochaines années. Tous les intervenants souhaitent que l'actualisation de la Politique culturelle de 2005 établisse un cadre cohérent pour les futures interventions. Ce nouveau dynamisme permettrait de propulser encore davantage les initiatives du milieu culturel, des artistes et des citoyens.

La Politique actualisée s'appuie sur cinq lignes de force :

1. Identités : favoriser la médiation culturelle et une participation citoyenne inclusive
2. Pratiques : soutenir la vitalité artistique professionnelle et citoyenne
3. Territoires : adapter les infrastructures et planifier l'aménagement
4. Institutions : stimuler l'innovation et le renforcement des compétences numériques
5. Gouvernance : encourager une concertation inclusive

Parmi ces priorités, la mise à niveau des infrastructures est perçue par tous les intervenants - des milieux culturels et municipaux - comme le grand chantier inachevé de la Politique culturelle de 2005. Les équipements jouent un rôle fondamental, fondateur. Ce déficit chronique concerne tout autant les bibliothèques que les espaces de création, de diffusion de grande et de plus petite capacité, d'entreposage, sur les trois arrondissements. C'est la priorité des priorités si on veut redonner à Longueuil les moyens de mettre en valeur tout le potentiel créatif de sa population, de ses organismes, de ses institutions et de ses services municipaux.

### **Longueuil : une des grandes villes du Québec et du Canada**

- Cinquième ville en importance au Québec;
- Parmi les 20 plus grandes villes du Canada;
- Composée de trois arrondissements : Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil;
- Centre d'activités de la Rive-Sud de Montréal et de la Montérégie;
- Grande ville à dimension humaine avec des services et attraits de proximité.

### **Longueuil : ville d'histoire et d'avenir**

- Plus de 360 ans d'histoire marquent le territoire et façonnent l'identité longueuilloise;
- Présence de hauts lieux de savoir : université, cégeps et collèges;
- Présence d'acteurs économiques et manufacturiers à la fine pointe de l'innovation, dont l'Agence spatiale canadienne;
- Des projets structurants majeurs à venir, notamment en mobilité.

### **Longueuil : ville de culture**

- Près de 600 artistes professionnels et artisans; des travailleurs culturels;
- Un Conseil des arts;
- Un réseau de bibliothèques publiques;
- Une soixantaine d'organismes culturels reconnus;
- Un bureau du cinéma et de la télévision;
- Des institutions d'envergure : l'Orchestre symphonique de Longueuil, le Théâtre de la Ville, l'Édifice Marcel-Robidas (lieu dédié notamment à la culture), le Centre culturel Jacques-Ferron, le Centre d'artistes autogéré en arts imprimés Zocalo, le Centre d'exposition en art actuel Plein sud, le Théâtre Motus, le regroupement des artistes et artisans Métiers et Traditions, etc;
- Des événements qui rayonnent: le Lumifest, le Marché de Noël, le Salon du livre jeunesse, etc.

## 2. INTRODUCTION

### LIGNE DE FORCE 1

#### **IDENTITÉS : FAVORISER LA MÉDIATION CULTURELLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE**

Dès l'adoption de la Politique culturelle de 2005, l'un des enjeux majeurs a été de rendre la culture accessible aux populations les plus éloignées de l'offre culturelle. La ville est divisée en trois arrondissements, Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil et compte plusieurs quartiers défavorisés. Longueuil, historiquement francophone et de souche, est aujourd'hui une terre d'immigration au visage de plus en plus métissé. Plus de 38 000 résidents, soit 1 sur 6, ont pour langue maternelle une autre langue que l'anglais ou le français. 7 % de la population se déclare de langue maternelle anglophone. Considérant que la ville compte sur son territoire plus de 350 organismes culturels et communautaires ainsi que des centaines d'artistes professionnels avec lesquels collabore le Bureau de la culture et des bibliothèques, la médiation culturelle s'est avérée un outil essentiel de mobilisation des forces vives autour d'un projet commun aux retombées positives pour l'ensemble de la communauté.

Un Cadre de référence en médiation culturelle a été adopté en 2012, ce qui fait de la Ville de Longueuil une pionnière au Québec. L'organisation internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) l'a souligné en lui accordant une mention lors de la remise du Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21 en 2017.

La médiation culturelle demeure prioritaire. Elle est au cœur des cinq ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (2007-2009, 2010-2012, 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023) et s'inscrit dans la conception même des interventions du Bureau de la culture et des bibliothèques. De nombreux projets ont été réalisés et de précieuses retombées sont tous les jours constatées. Le Conseil des arts de Longueuil œuvre aussi en médiation culturelle par le biais d'appels à projets de résidences artistiques. La médiation culturelle est la première des cinq lignes de force de la Politique culturelle 2021-2026 de la Ville de Longueuil.

### **Qu'est-ce que la médiation culturelle ?**

Le terme « médiation culturelle » est employé au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par :

1. la mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel
2. l'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle), ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle).

Source : site de la Ville de Montréal sur la médiation culturelle

### LIGNE DE FORCE 2

#### **PRATIQUES : SOUTENIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE ET CITOYENNE**

La Politique actualisée se propose de valoriser davantage le rôle de l'artiste et la pratique amateur. C'est la deuxième ligne de force. Pour y arriver, Longueuil cherchera à mettre en place des conditions encore plus favorables, en espérant attirer et retenir des créateurs et des organismes culturels, mais aussi des entreprises culturelles qui contribueront à dynamiser son développement. Longueuil pourra aussi miser sur la présence d'institutions d'enseignement supérieur avec lesquelles des collaborations ont été établies. Il est aussi très important de souligner l'apport majeur du Conseil des arts de Longueuil à la vitalité du milieu artistique professionnel.

### **LIGNE DE FORCE 3**

#### **TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT**

Les citoyens de Longueuil partagent le riche héritage des générations qui s'y sont succédé depuis la fondation de la Ville au 17<sup>e</sup> siècle, il y a plus de 360 ans. Tout comme l'œuvre d'un artiste, ces traces de mémoire nous transmettent un savoir-faire, une intention et une émotion.

Par la médiation de l'objet, le geste créateur revit. Il est de notre responsabilité de préserver dans les meilleures conditions ce témoignage de « territoires » intérieurs et de vie en société pour en retrouver le sens premier. Y compris pour ce patrimoine modeste, de proximité, multiforme dont les manifestations sortent du cadre convenu. Ce devoir de mémoire concerne à la fois les objets tangibles - le patrimoine matériel - ainsi que les savoir-faire et traditions transmises par le geste et la parole - le patrimoine immatériel.

Notre responsabilité collective ne concerne pas que les traces du passé. Elle engage aussi le présent. Nous devons faire preuve du même respect envers les générations futures dans nos choix d'aménagement des « territoires » et la conservation des œuvres témoignant de notre époque. C'est la troisième ligne de force.

### **LIGNE DE FORCE 4**

#### **INSTITUTIONS : STIMULER L'INNOVATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES**

Tous les intervenants reconnaissent que les fondements de la Politique de 2005 demeurent très largement pertinents. Des bases solides ont été établies sous le leadership du Bureau de la culture et des bibliothèques.

La création en 2010 du Conseil des arts de Longueuil a accentué l'offre de services à destination des artistes et organismes professionnels. La construction de la bibliothèque Raymond-Lévesque en 2011 a étendu l'offre culturelle de proximité. Force est de reconnaître toutefois que les dynamiques ont beaucoup évolué. Le numérique naissant il y a une quinzaine d'années, s'est imposé comme un vecteur de création, d'éducation et de participation culturelle incontournable, tout particulièrement pour les citoyens les plus éloignés de l'offre culturelle. La gratuité de l'offre met sous pression les modèles traditionnels

de monétisation. Les acteurs culturels font alliance pour partager les données d'auditoire afin de concevoir de nouvelles stratégies. On voit naître de nouveaux modèles d'organisation permettant à plusieurs organismes de partager les services, et d'en réduire les coûts, afin de maximiser l'investissement en programmation.

L'actualisation de la Politique doit donc à la fois porter sur le renforcement de l'offre de services et sur l'évolution des attentes de la population, mais également sur les moyens. Veiller au renforcement des compétences et des capacités des acteurs de la vie culturelle longueueilloise, et ce, à tous les niveaux : services municipaux, organismes culturels et communautaires et créateurs. C'est la quatrième ligne de force.

### **LIGNE DE FORCE 5**

#### **GOVERNANCE : ENCOURAGER UNE CONCERTATION INCLUSIVE**

Longueuil aborde le prochain cycle de son développement culturel avec un sens aigu des responsabilités. Les interventions en matière de culture sont sensibles. Elles touchent au mieux être, à la santé et à l'identité. Au vivre-ensemble. Au devoir de mémoire. Les gestes de culture marquent les cœurs et les esprits. Ils rendent visible l'invisible. Le territoire en porte les marques, et parfois pour longtemps. Il s'impose donc d'agir avec respect. En étant attentif aux identités minoritaires, marginalisées, qui nécessitent parfois un effort supplémentaire pour leur donner les mêmes opportunités. C'est pourquoi la gouvernance est une dimension importante de l'actualisation de la Politique culturelle de Longueuil. C'est la cinquième ligne de force.

# 3. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LONGUEUIL : UNE PROPOSITION STRUCTURÉE ET MATURE

À Longueuil, le développement culturel s'appuie sur un riche écosystème d'acteurs municipaux, privés et à but non lucratif. Depuis 2005, des plans et cadres d'action ont été adoptés afin d'articuler la Politique culturelle dans ses principaux champs d'intervention : art public et art urbain, patrimoine culturel, lecture et littératie et médiation culturelle. Ces documents d'orientation sont bien plus que des mots couchés sur papier. Ils ont chaque fois fait l'objet d'une réflexion collective, d'une démarche concertée, qui a permis de nommer les choses, de leur donner un sens et d'en connaître les forces et les limites. Cette articulation fine de la Politique culturelle de 2005 est le signe d'une grande maîtrise du développement culturel par les services municipaux.

- Première politique culturelle de la Ville de Longueuil « Pour l'harmonie et l'équilibre » (1990);
- Seconde politique culturelle de la Ville de Longueuil (2001);
- Fusion municipale (2002);
- Référendum sur la réorganisation municipale (2004);
- Dépôt de « Élaboration d'une politique culturelle; Constat de situation et diagnostic » (2004);
- Troisième politique culturelle de la Ville de Longueuil et son plan d'action 2006-2008 (2005);
- Charte de ville-lecture (2005);
- Politique d'obtention d'un permis pour tournage cinématographique (2005);
- Création du Bureau de la culture (2010);
- Création du Conseil des arts de Longueuil (2010);
- Adhésion à l'Agenda 21 de la culture (2011);
- Cadre de référence en médiation culturelle (2012);
- Création de la Maison de la culture (2012);
- Politique de développement, de gestion et d'acquisition de la collection d'œuvres d'art municipale (2012);
- Politique et plan d'action en art urbain (2014) ;
- Plan des équipements culturels (2014);
- Politique du patrimoine culturel (2015) et Plan d'action (2016);
- Plan d'action en matière de littératie (2016) ;
- Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics (2016);
- Lancement du Bureau virtuel du cinéma et de la télévision de Longueuil (2017);
- Cadre de gestion du patrimoine architectural des sites du patrimoine (2018);
- Ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (2007-2009, 2010-2012, 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023).

Autre évolution importante depuis une dizaine d'années, cette prise de conscience que la culture est transversale. Elle n'est pas la responsabilité d'un service municipal parmi d'autres, mais une ambition commune au même titre que le développement économique, le développement social et le développement durable. L'identité culturelle de chaque citoyen, sa citoyenneté culturelle, est ce qui la définit avant toute chose. Chaque individu est acteur de culture, façonné par sa famille, ses apprentissages, sa communauté, mais aussi un être créatif dont la contribution doit être recherchée. La responsabilité de la Ville pour le vivre-ensemble implique nécessairement une prise en compte de cette citoyenneté culturelle individuelle et collective. C'est pourquoi on la retrouve aujourd'hui inscrite dans d'importants documents d'orientation :

- Politique MADA - Municipalité amie des aînés (2011);
- Plan stratégique de développement durable (PSDD) (2013);
- Plan d'urbanisme et Schéma d'aménagement et de développement (2017);
- Politique familiale (2017);
- Municipalité amie des enfants (MAE) (2018);
- Plan stratégique 2025 de la Ville de Longueuil (2020);
- Nouveau Plan directeur de signalisation qui vient identifier les principaux lieux et les bâtiments.

Cette articulation mérite d'être encore approfondie par le biais d'une concertation entre services municipaux afin de miser sur la complémentarité des compétences et des moyens. C'est un enjeu de gouvernance qui engage la responsabilité de la Direction générale de la Ville. Le plan d'action qui accompagnera la nouvelle Politique culturelle 2021-2026 devrait permettre de déterminer des moyens d'action, des cibles et des mesures d'atteinte des résultats.

### 3.1 La démarche de consultation

L'actualisation de la Politique de 2005 est l'aboutissement d'une démarche exhaustive et rigoureuse.

- En février 2018, le Bureau de la culture fait réaliser une évaluation externe dans le but d'établir les meilleures pratiques municipales et d'adopter un énoncé de consultation publique;
- En février 2019, un appel à mémoires est lancé (14 organismes soumettent des observations);
- La Ville retient les services d'une équipe de consultants pour aider à préparer les prochaines étapes des consultations, de synthèse et de rédaction (ces derniers travaillent de concert avec un comité de pilotage interne);
- En janvier 2021, 125 intervenants regroupés en six tables de travail sectorielles participent à une consultation publique virtuelle;
- Fin juin 2021, la Politique actualisée est présentée au milieu culturel dans le cadre d'un deuxième forum consultatif virtuel;
- À l'automne 2021, le projet de Politique actualisée est soumis au conseil de ville pour approbation.

#### La notion de citoyenneté culturelle :

- suppose une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles;
- adopte une perspective qui va du bas vers le haut, soit des citoyens vers les institutions;
- encourage l'expression des groupes plus alternatifs ou marginalisés par la culture dominante (*le mainstream*), ouvre de nouveaux espaces culturels et politiques, entraîne une multiplication de l'espace public;
- conçoit la culture comme vecteur de lien social.

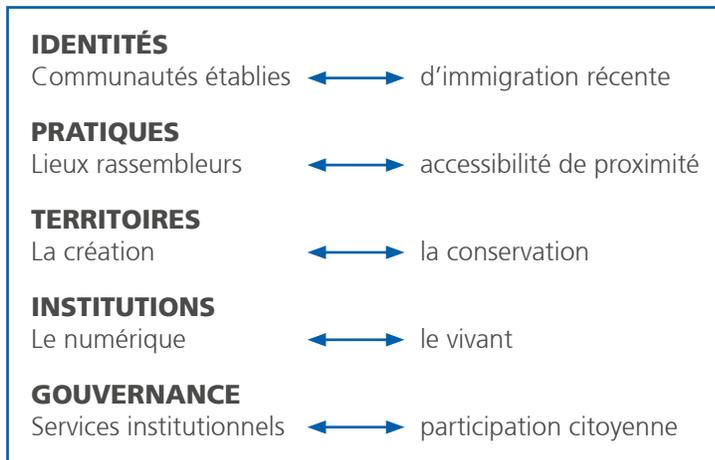
Source : Culture Montréal

### 3.2 Le cadre logique : des axes dynamiques

Pour aider à cadrer le champ des possibles et des choix à faire, il peut être éclairant de considérer les objectifs et champs d'action de la Politique comme des axes dynamiques. Ceux-ci correspondent aux nouvelles opportunités déterminées par les partenaires, mais proposent aussi un rappel des responsabilités incontournables qu'il faut assumer lorsqu'on agit pour le développement culturel d'une ville. Ce sont des aspirations, que Longueuil, forte de la maturité de ses actions culturelles, est à même de réaliser au cours des prochaines années.

Mis ensemble, ces axes dynamiques appliqués aux cinq lignes de force contribuent à délimiter les champs d'intervention de la Politique.

Il ne s'agit pas de mettre ces axes d'intervention en opposition, mais de reconnaître des tensions dynamiques et un continuum sur lequel viennent s'inscrire des propositions, des initiatives et des organismes à des degrés divers. Ces tensions dynamiques aident également à déterminer les partenaires et à reconnaître l'influence du contexte dans lequel on se trouve. Le modèle facilite le repérage de pôles négligés, sous financés et qui vont nécessiter un rattrapage. Et des autres enjeux à anticiper, en émergence, qu'il faut suivre. On pourra aussi reconnaître le rôle complémentaire des deux pôles. Par exemple, renforcer le numérique dans le but de rejoindre de nouveaux publics et leur faire découvrir le plaisir des activités en présentiel.



# 4. LES CINQ LIGNES DE FORCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

## 4.1 LIGNE DE FORCE 1

### IDENTITÉS : FAVORISER LA MÉDIATION CULTURELLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE INCLUSIVE

Le Vieux-Longueuil est, à plusieurs égards, l'arrondissement le plus pauvre de la ville et même de l'agglomération. Près de 15 % de sa population vit sous le seuil de faible revenu, alors que la moyenne de l'agglomération est de 9,6 % et celle de la province de 9,2 %. Environ une personne sur cinq, soit 18,6 % de la population de 25 ans et plus, ne possède pas de certificats, diplômes ou grades, encore une fois la proportion la plus élevée de l'agglomération.

Autre dynamique importante, la proportion d'immigrants dans la ville de Longueuil a presque doublé en 15 ans. Une personne sur six se déclare d'une autre langue maternelle que le français et l'anglais<sup>1</sup>. Ce changement est encore plus marqué en milieu scolaire. Plus de la moitié des élèves du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSMV) proviennent de 80 origines différentes. Le tiers d'entre eux n'ont pas le français comme langue maternelle. L'immigration internationale, de plus en plus diversifiée, est le principal facteur d'accroissement démographique. Elle contribue notamment à stabiliser le nombre de personnes en âge de travailler dans la région métropolitaine, un nombre qui est en décroissance ailleurs au Québec. Ceci représente un avantage indéniable à mieux valoriser<sup>2</sup>.

Le cadre de référence en médiation culturelle élaboré en 2012 a mobilisé les forces vives des milieux culturels, communautaires et scolaires autour d'une approche sociale du développement culturel. Le cadre en médiation a été l'un des points d'ancrage des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (dont le rôle primordial se doit d'être souligné). Pour la période 2018-2020, la Ville s'est engagée à mettre la priorité sur les familles éloignées de l'offre culturelle, les écoles des quartiers défavorisés, les personnes ayant de faibles compétences en littératie, les personnes âgées et les personnes handicapées.

L'actualisation de la Politique culturelle est l'occasion de chercher à desservir tous les citoyens en cherchant à inclure les populations les plus éloignées de l'offre culturelle. L'accès aux arts et à la pratique artistique demeure difficile pour des raisons diverses : problème de mobilité, contraintes d'horaires, barrières linguistiques, économiques, psychologiques, lieux inadaptés. Il faudra prendre soin de bien saisir les difficultés rencontrées par ces « non-publics » dans la recherche de solutions. La Politique devra être accompagnée de mesures favorisant une plus large participation, ouverte à la diversité et à la différence.

La médiation culturelle est un premier geste d'éveil. Il existe plusieurs autres moyens d'impliquer le citoyen comme acteur de culture : *happenings*, art militant, art communautaire, art infiltrant, esthétique relationnelle, art contextuel, co-création, etc. En s'ouvrant à de telles propositions qui approfondissent l'expérience de médiation culturelle, Longueuil pourra à la fois se démarquer et diversifier sa clientèle, sa programmation et ses publics.

#### Objectifs

- Soutenir la vitalité culturelle par l'intégration et la mise en valeur de la richesse de la diversité culturelle;
- Multiplier les interventions en médiation culturelle, plus particulièrement auprès des « non-publics »;
- Favoriser l'inclusion et la participation des groupes de population plus à risque et vulnérables par le développement des compétences en littératie et d'activités de médiation culturelle;
- Consolider le rôle social des bibliothèques et des institutions culturelles comme acteurs clés de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que lieux privilégiés de socialisation.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Série « Perspective géographique », Recensement 2016

<sup>2</sup> Portrait social de l'arrondissement de Greenfield Park (Ville de Longueuil), mars 2020, Alain Castilla

## Acquis

- Masse critique de savoir-faire et d'acteurs, la médiation culturelle est au cœur de l'engagement des services culturels de la Ville;
- Charte de ville-lecture en 2005, Plan d'action en littératie, Prix littéraire Pauline-Gill d'envergure nationale;
- Cadre de référence en médiation culturelle (2012);
- Mention du Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21 en 2016 et 2017;
- Création d'un poste dans les bibliothèques dédié aux relations avec la communauté.

## Axes de développement

- Accroître les activités de médiation culturelle, notamment en vue de favoriser une meilleure appropriation des patrimoines matériels et immatériels, en s'appuyant sur le savoir-faire unique de la Ville qui a véritablement tracé la voie;
- Encourager l'établissement d'autres résidences littéraires et artistiques;
- Renouveler les publics, en accordant la priorité aux jeunes en milieu scolaire et de la petite enfance (et leurs parents), aux citoyens issus de l'immigration, aux aînés, ainsi qu'aux résidents des quartiers défavorisés et définir une programmation qui les interpellent;
- Mieux articuler les interactions entre la Politique culturelle, la Politique familiale de 2017, le Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) et l'engagement de la Ville désignée Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés (MADA)<sup>3</sup>;
- Mise en valeur des lieux phares : l'Édifice Marcel-Robidas (Maison de la culture), le Centre culturel Jacques-Ferron et le réseau des bibliothèques publiques comme des lieux d'animation intra et extra-muros;
- Développer l'offre de services et l'accompagnement des clientèles vulnérables et avec des besoins particuliers par l'adaptation des lieux et des programmations, la mise en place de mesures visant à réduire les barrières à l'accessibilité, notamment par des projets en littératie pour la réussite scolaire ou visant à réduire la fracture numérique;
- Susciter une plus large participation citoyenne par une offre de proximité et un soutien à des formes de création et de co-création novatrices et diversifiées.

<sup>3</sup> L'initiative mondiale de l'UNICEF appelée Villes amies des enfants (Municipalité amie des enfants, au Québec) favorise l'application des principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies par les gouvernements locaux. Une Ville amie des enfants publie périodiquement des rapports sur la situation des enfants de sa communauté, dispose d'un défenseur indépendant des droits de l'enfant, offre des mécanismes permettant aux enfants de faire entendre leur voix et met en œuvre d'autres mesures essentielles qui tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'élaboration et la coordination des politiques, des services et de toute autre action prise par le gouvernement.

## 4.2 LIGNE DE FORCE 2

### PRATIQUES : SOUTENIR LA VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE ET CITOYENNE

Une étude réalisée par la firme KPMG en octobre 2020 sur l'importance économique du secteur culturel en Montérégie<sup>4</sup> pour Culture Montérégie, avec la collaboration de Tourisme Montérégie, a montré l'impact de la proximité avec le pôle culturel montréalais. 71 % des travailleurs du secteur culturel quittent la Montérégie pour leurs activités professionnelles, alors que c'est le cas pour seulement 37 % des travailleurs des autres secteurs économiques. Les auteurs de l'étude font le constat suivant : « Les gens partent, souvent à Montréal, parce qu'il manque ici d'infrastructures adéquates, de programmes, de mesures de soutien, d'aménagements publics. » Pourtant, il est reconnu que la présence d'ateliers d'artistes et de lieux de diffusion entraîne de nombreux impacts positifs pour la revitalisation des quartiers, notamment des secteurs laissés à l'abandon comme les friches industrielles.

Autre constat marquant : selon le Portrait montréalais du loisir culturel produit par Loisir et Sport Montérégie (LSM) en 2019<sup>5</sup>, le taux de participation aux activités culturelles se situe à 66 % pour le milieu associatif, 59 % pour le milieu municipal et 54 % pour le milieu scolaire. L'offre ne manque pas. Des centaines d'activités de pratique artistique sont offertes aux citoyens de tous âges, grâce à l'engagement de nombreux organismes culturels et communautaires. Le loisir culturel est une composante majeure de la vie culturelle de Longueuil. Sa contribution à l'estime de soi, au mieux-être, à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance est reconnue.

Ces deux constats appellent à une actualisation de l'offre de services de la Ville pour soutenir la vitalité artistique professionnelle et le loisir culturel amateur. À l'ère numérique, les pratiques sont en profonde transformation. La notion de lieu de pratique n'est plus la même. Les besoins en équipements non plus. Les distinctions entre disciplines

artistiques tendent à s'estomper au fur et à mesure que se développent des formes de création interdisciplinaires. La Ville et ses partenaires doivent revoir leur offre de services, sans toutefois compromettre les acquis. Il faut trouver cet équilibre entre les artistes de la relève, les artistes accomplis dont la réputation n'est plus à faire et ceux à mi-carrière déjà bien établis, qui souhaitent une plus grande reconnaissance des organismes subventionnaires, de leurs concitoyens et de nouveaux publics.

Le milieu est unanime à souhaiter de nouvelles installations pour soutenir la création, la diffusion et la rencontre avec les publics. Parmi les priorités établies, se donner une vue d'ensemble des besoins en mise à niveau et en nouvelles infrastructures. Les chantiers majeurs à mener ou à compléter : complexe culturel, réaménagement du pôle culturel Saint-Charles et mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques.

#### Objectifs

- Encourager la pratique artistique professionnelle et amateur sous toutes ses formes;
- Soutenir un écosystème artistique professionnel dynamique et en santé;
- Favoriser le décloisonnement et une approche interdisciplinaire;
- Préparer la relève artistique professionnelle;
- Promouvoir la riche diversité de l'offre de la Ville, des organismes et des créateurs auprès des publics et « non-publics » et en soutenir le rayonnement sur le territoire et au-delà;
- Développer, améliorer et consolider les équipements culturels pour la pratique artistique et sa diffusion dans toutes les disciplines.

<sup>4</sup> L'importance économique du secteur culturel en Montérégie, KPMG, octobre 2020

<sup>5</sup> Portrait régional montréalais du loisir culturel, Loisir et Sport Montérégie (LSM), janvier 2020

## Acquis

- Une communauté artistique dynamique qui compte plusieurs artistes de grande renommée au Québec et à l'étranger;
- Des organismes bien implantés qui agissent en soutien à la création, la médiation et la diffusion;
- Des médias locaux et communautaires bien établis (hebdomadaire, radio et télévision);
- Le Conseil des arts. Longueuil est une des rares villes au Québec à s'être dotée d'un organisme qui se consacre au développement et à la promotion du milieu artistique qui compte 700 artistes professionnels et d'une dizaine d'organismes œuvrant dans les différentes disciplines artistiques sur son territoire.

## Axes de développement

- Encourager la participation culturelle et un soutien aux formations artistiques;
- Favoriser le développement des publics, notamment du jeune et très jeune public, par un soutien aux programmations misant sur une série d'événements pour créer des habitudes de fréquentation;
- Renforcer le Conseil des arts afin de mieux soutenir la création et mettre en œuvre des mesures incitatives susceptibles d'attirer et de retenir des compagnies artistiques, des créateurs et des industries culturelles;
- Comblent l'absence dans tous les secteurs de lieux extérieurs et publics propices aux activités culturelles populaires et de haut niveau;
- Développer un cadre d'intervention en vue de favoriser le développement d'ateliers d'artistes de toutes formes, permanents et éphémères et des initiatives artistiques visant la décentralisation de la culture;
- Actualiser le plan directeur d'infrastructures intégré qui ferait notamment l'inventaire des lieux excédentaires, et réaliser un plan directeur spécifique pour la mise à niveau et le développement des bibliothèques;
- Développer un plan directeur des communications pour la mise en valeur de l'offre culturelle.

### 4.3 LIGNE DE FORCE 3

## TERRITOIRES : ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT

En matière de patrimoine, la Ville a adopté sa politique du patrimoine culturel en 2015 suivi d'un plan d'action en 2016. Actuellement en révision, le nouveau plan d'action servira d'outil de référence aux diverses directions de la Ville, alignées sur une « vision d'ensemble » en matière de patrimoine dans la foulée de la Loi sur le patrimoine culturel de 2011 du Gouvernement du Québec qui associe celui-ci aux comités consultatifs d'urbanisme et à ses nouveaux règlements à implanter. Le patrimoine culturel englobe tant le patrimoine mobilier (archives, documents écrits et œuvres d'art) que le patrimoine immatériel (connaissances, expressions, etc.) ou le patrimoine bâti et paysager (sites archéologiques, immeubles, etc.) Un cadre de gestion du patrimoine architectural des sites du patrimoine a été adopté en 2018.

La relation du patrimoine au territoire est désormais un incontournable dans les interventions d'urbanisme. Comme les arts, le patrimoine et l'histoire sont des fondateurs de la vitalité d'une société et des marqueurs identitaires dans le paysage urbain. C'est pourquoi les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine ne suffisent plus à en assurer la reconnaissance sans cette intégration à l'urbanisme.

Il en va de même avec les archives historiques qui sont au bâti ce qu'est le noyau à la cellule en biologie. Elles racontent et rappellent les choix collectifs antérieurs à être pris en compte dans les choix d'urbanisme.

En matière de bibliothèques, la consolidation le développement du réseau des bibliothèques est un enjeu important. C'est le lieu culturel le plus fréquenté au Québec par des citoyens de tous horizons, et l'offre sur le territoire de Longueuil est inégale avec de larges secteurs encore non desservis.

La consolidation des pôles patrimoniaux, comme les noyaux villageois du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert, ainsi que le territoire de Greenfield Park, demeurent des axes d'intervention prioritaires. De même, l'art public et l'art urbain, le patrimoine immatériel et bâti ainsi que les artefacts vont demander un effort continu de mise à jour de leurs conditions de conservation.

#### Architecture et design

La Politique culturelle reconnaît et valorise le patrimoine, notamment le patrimoine bâti. Il est grand temps que celle-ci intègre la responsabilité que nous avons pour les générations futures par nos choix architecturaux et de design urbain, industriel et graphique, de même que l'architecture du paysage qui seront le patrimoine de demain. Chaque projet municipal doit être l'occasion d'allier la fonctionnalité avec un souci pour la beauté et l'expression de notre citoyenneté culturelle, du savoir-faire de nos meilleurs artisans et gens de métier. Affirmer l'engagement de la Ville pour le progrès social par des choix d'aménagement respectueux de l'environnement, du développement durable, de l'individu et de la communauté.

De plus, une planification intégrée du développement des infrastructures culturelles permettra de planifier l'aménagement et l'intégration de ces lieux afin de répondre aux besoins des artistes et organismes professionnels et de loisir. L'ajout ou l'adaptation de lieux dédiés permettra d'améliorer les conditions de pratique et de contribuer au développement des talents.

## Objectifs

- Marquer l'identité culturelle de la Ville par des pôles culturels ayant un fort pouvoir d'attraction et de rétention des artistes et du public;
- Accentuer l'intégration de la culture dans l'aménagement du territoire afin de mieux valoriser la contribution des artistes et des organismes culturels au développement de la Ville et de la communauté;
- Favoriser l'art et l'expression de la créativité dans les milieux urbains;
- Reconnaître l'importance d'assurer la conservation des collections au même titre que l'achat ou la production de nouvelles œuvres, et ce, aussi bien pour les créations contemporaines que celles du patrimoine - art public, patrimoine bâti, archives, etc.;
- Reconnaître l'archéologie comme une des étapes normales du processus d'aménagement du territoire et de mise en valeur du patrimoine collectif avec effet sur les règlements de zonage et d'implantation;
- Consolider les bibliothèques et les infrastructures existantes sur le territoire;
- Appliquer des solutions innovantes afin de rapprocher la bibliothèque des citoyens avec un souci d'équité de l'offre offerte aux citoyens dans les trois arrondissements.

### La bibliothèque publique, troisième lieu

Le concept de troisième lieu a été forgé par le sociologue américain Ray Oldenburg dans les années 1980. Il faisait alors référence à l'extension des villes américaines par lotissements périphériques dénués de lieux de sociabilité avec, à la clé, une diminution du lien social. Il distinguait trois lieux : le premier, le foyer; le deuxième lieu, celui du travail; et le troisième lieu, celui où l'on rencontre d'autres personnes, où se crée du lien social. Ce dernier est un lieu neutre, accessible à tous et où l'égalité prévaut entre les individus, sans référence à leur place dans la société.

Source : La bibliothèque « troisième lieu » permet de tisser du lien social

## Acquis

- Politique et plan d'action du patrimoine culturel;
- Reconnaissance dans la politique d'aménagement du territoire de la valeur du patrimoine culturel dans une perspective récréotouristique;
- Collection municipale d'art public qui compte plus d'une quarantaine d'œuvres dont plusieurs réalisées par des artistes majeurs. Depuis l'adoption du Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics en 2016, de nouvelles œuvres ont été implantées sur le territoire, dont celles réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture;
- Mise en valeur des sites fondateurs du parc de la Baronnie, du Vieux-Longueuil et des noyaux villageois;
- Création d'un pôle de concertation en histoire et patrimoine. Des inventaires des collections et du bâti ont été complétés. Les voûtes de conservation des archives et des œuvres d'art sont en place;
- Toponymie de lieux publics comme les bibliothèques, les parcs, les rues, etc., visant à rappeler la mémoire d'artistes emblématiques et de personnages historiques qui furent résidents de Longueuil et en ont marqué le territoire;
- Réseau de cinq bibliothèques et trois points de service qui accueillent annuellement plus de 820 900 citoyens (2019);
- Acquisition de l'église et du parc St. Mark.

## Axes de développement

- Se doter de lieux de diffusion et de création de haut niveau, des espaces conçus pour améliorer le confort des publics et qui jouent un rôle structurant dans l'attractivité culturelle de Longueuil et du développement de ses milieux de vie;
- Favoriser une meilleure coordination entre la Politique culturelle, la Politique du patrimoine culturel et la Politique d'aménagement du territoire et le plan d'urbanisme, notamment en intégrant l'art public dans la réglementation d'urbanisme et par le Cadre municipal de gestion de la ressource archéologique en cours d'élaboration. Soutenir le travail du Comité local du patrimoine (CLP) et du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Se doter de lieux de diffusion et de création de haut niveau, des espaces conçus pour améliorer le confort des publics et qui jouent un rôle structurant dans l'attractivité culturelle de Longueuil et du développement de ses milieux de vie;
- Mettre en place les conditions propices à une valorisation du design soucieux de la citoyenneté culturelle, pour que celle-ci soit au cœur des préoccupations des projets municipaux ou privés, sur le territoire;
- Faire un diagnostic et un plan de développement du réseau des bibliothèques comme troisième lieu afin de mettre en place une offre équitable de services culturels de proximité;
- Développer un plan d'aménagement des espaces publics et privés, extérieurs et intérieurs, pouvant servir de cadre à une meilleure intégration d'œuvres, de pratiques artistiques ou de manifestations culturelles;
- Mettre à jour les acquis de la conservation par la production de carnets de santé des œuvres, des éléments du patrimoine bâti, ainsi que procéder à l'élargissement des lieux de conservation des biens patrimoniaux, des archives historiques, des collections patrimoniales, de l'art public et de la collection d'œuvres de la Ville;
- Mettre en place un mécanisme pour assurer le financement de projet d'intégration d'art public sur une base récurrente;
- Chercher à étendre au privé d'une certaine taille l'intégration de l'art à l'architecture dans l'octroi des permis;
- Reconnaître et valoriser la richesse des patrimoines immatériels des communautés historiques et d'immigration récente, par des gestes de commémorations, la mise en valeur des histoires populaires, des personnages et des lieux marquants ainsi que par l'aménagement de petites places publiques, ou encore par des actions de médiation culturelle;
- Mettre en place un cadre de gestion de la ressource archéologique;
- Aménager le parc archéologique de la Baronnie;
- Adopter un plan d'action en patrimoine culturel réactualisé.

## 4.4 LIGNE DE FORCE 4

### INSTITUTIONS : STIMULER L'INNOVATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Longueuil, cinquième ville en importance au Québec, 20<sup>e</sup> au Canada, aux institutions dignes des métropoles. Un orchestre symphonique, un Conseil des arts, un diffuseur des arts de la scène, de grands événements rassembleurs. Et aussi des institutions populaires qui témoignent de l'attachement des citoyens au bien, aux traditions ainsi qu'à la création contemporaine : la troupe de danse folklorique Les Mutins, les Métiers et traditions, la Société d'histoire de Longueuil, la Société historique et culturelle du Marigot, le Centre d'exposition en art actuel Plein sud, le Centre d'artistes autogéré en arts imprimés Zocalo, le Théâtre Motus et bien d'autres encore. S'ajoutent des centres culturels (Centre culturel Jaques-Ferron et Édifice Marcel-Robidas) et un réseau de bibliothèques, très fréquentés.

Ce riche écosystème s'est considérablement développé depuis l'adoption de la Politique culturelle de 2005. Ces institutions s'attendent à ce que l'adoption de la nouvelle Politique les aide à demeurer audacieuses, à rejoindre de nouveaux publics et à continuer d'établir de nouvelles collaborations. Bref, elles ambitionnent de faire rayonner Longueuil au-delà de son territoire en souhaitant de tout cœur que la Ville se dote d'une signature forte à l'image de son renouveau et de son dynamisme.

Pour y arriver, il est plus que jamais essentiel pour Longueuil de se donner les moyens de renforcer les compétences et la présence numérique de ses services culturels et municipaux, de ses organismes partenaires et des manifestations culturelles. La pandémie de 2020-2021 a contribué à accélérer l'adoption du numérique comme mode d'accès à la culture et à l'éducation pour de nombreux segments de la population. La présence culturelle en ligne de Longueuil pourrait-elle devenir aussi importante que sa programmation en présentiel si elle veut assurer la résilience du milieu et le service à tous les citoyens, et tout spécialement à ceux qui sont les plus éloignés de l'offre culturelle ?

#### Objectifs

- Veiller à la résilience des institutions, des organismes et des artistes professionnels par la diversification des publics notamment;
- Favoriser une meilleure appropriation des nouvelles pratiques du numérique dans la sphère culturelle, y compris pour assurer le rayonnement des productions culturelles;
- Multiplier les occasions d'échanges interdisciplinaires et de collaborations au sein de la Ville et avec des partenaires extérieurs;
- Contribuer au rayonnement de Longueuil par le biais de ses institutions et des artistes, ainsi que dans les œuvres littéraires, du cinéma, de la télévision, de l'art visuel et des arts vivants;
- Développer l'image de marque de la Ville par la mise en valeur de son caractère distinctif, y compris ses atouts patrimoniaux;
- Outiller les citoyens en les accompagnant dans le développement de leurs compétences numériques.

#### Acquis

- Des institutions dignes des métropoles et une complémentarité forte entre les institutions municipales et le milieu associatif;
- Des innovations en l'art urbain, en art public éphémère, par des manifestations spécifiquement conçues pour le public jeunesse, etc;
- L'application mobile « Explorez Longueuil » proposant des circuits découverte des lieux historiques, de l'art public et du cinéma;
- Le Pixilab, un laboratoire informatique de création numérique et multimédia, situé à la bibliothèque Georges-Dor, afin de servir à des activités de création et d'expérimentation de nouvelles technologies;
- Des programmes de formation au développement des compétences numériques des citoyens et l'accès gratuit à du matériel informatique dans le réseau des bibliothèques.



## **Axes de développement**

- Appuyer la coopération nationale et internationale par les résidences croisées soutenues par le Conseil des arts et ses bourses de déplacement;
- Mobiliser la force du milieu par des projets collaboratifs misant sur la complémentarité des expertises et des réseaux;
- Mettre en place une communauté de pratique sur l'adaptation des modes de gestion, de création et de diffusion au numérique;
- Initier une réflexion commune sur l'image de marque de Longueuil;
- Soutenir l'expérimentation de nouveaux modèles organisationnels favorisant la mutualisation des locaux et des services, ainsi qu'une approche de développement durable;
- Mettre en place une stratégie de mise en valeur de l'offre de services numériques de la Ville, comme la bibliothèque numérique, et continuer d'accompagner les citoyens dans le développement de leurs capacités.

## 4.5 LIGNE DE FORCE 5

### GOVERNANCE : ENCOURAGER UNE CONCERTATION PLUS INCLUSIVE

L'actualisation de la Politique culturelle de la Ville de Longueuil survient à un moment charnière. Les prochaines années seront sans doute marquées par une reprise forte de l'activité. Le milieu culturel, très éprouvé durant la pandémie de 2020-2021, devrait être un des premiers secteurs à en bénéficier. La population a soif de retrouvailles et de manifestations en présentiel. Cela dit, les habitudes de consommation de la culture ont cependant beaucoup changé. Il en va de même pour la Politique culturelle.

Le plan d'action qui doit l'accompagner déterminera les « voies et moyens » à mettre en place pour atteindre les résultats souhaités, en concertation avec le milieu culturel. Il faut envisager une mise en œuvre évolutive de la Politique. Une gouvernance participative ouverte et inclusive de suivi du plan d'action est de mise, afin de veiller à l'adhésion et la rétroaction continues du milieu, mais aussi pour prendre en compte les impacts des gestes posés. Par exemple, intégrer des événements permettant aux citoyens issus de l'immigration récente d'être représentés tout en demeurant respectueux des autres sensibilités. Adapter les infrastructures et la programmation aux clientèles à besoins particuliers en ayant des solutions à proposer quant aux coûts additionnels que cela pourrait engendrer. La culture est un domaine sensible qui touche à l'identité individuelle et collective et qui commande d'agir de façon responsable. Cette gouvernance doit être l'occasion d'interpeller les acteurs socio-économiques et les citoyens, en misant sur un juste équilibre quant à la représentativité du milieu culturel et sur la richesse d'une diversité de points de vue et d'expériences.

#### Objectifs

- Susciter l'engagement des citoyens d'horizons et d'intérêts divers, des artistes et autres acteurs socio-économiques;
- Rassembler les forces vives autour de communautés de pratiques et d'ambitions communes;
- Bénéficier de ressources humaines et financières adéquates tout en respectant la capacité de payer des Longueillois et des Longueilloises, et en tenant compte du défi particulier de Longueuil de desservir une partie de sa population particulièrement défavorisée.

#### Acquis

- Des partenaires financiers - le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) - et de services : Loisir et sport Montérégie, Tourisme Montérégie, Culture Montérégie et Centre de services scolaire Marie-Victorin;
- Un cadre complet de politiques, de plans d'action et d'énoncés dans ses principaux champs de compétences;
- Une approche participative prenant la forme d'un pôle de concertation patrimoniale et de jurys de pairs pour l'octroi de financement de projets;
- L'engagement du milieu a contribué à l'élaboration de la Politique culturelle et à sa mise en œuvre par des propositions qui obtiennent l'adhésion d'un très grand nombre de citoyens.



## **Axes de développement**

- Mise en place d'un comité culturel chargé de faire des recommandations à la Ville sur le suivi de la Politique et du plan d'action.
- Renforcer la concertation interservices au sein de l'administration municipale, entre organismes et avec les autres municipalités de l'agglomération. Approfondir les partenariats existants;
- Mobiliser le milieu des affaires et les commerçants en créant des occasions d'échanges avec le milieu culturel et les citoyens. Développer une vision commune de la place de l'art et de l'artiste dans la Ville comme attrait récréotouristique et de fréquentation des artères commerciales;
- Envisager la création d'un événement phare qui marquerait un moment fort de la vie collective;
- Accentuer la dimension économique de la Politique en procédant à une étude de besoins pour y intégrer les industries culturelles, notamment en partenariat avec le milieu de l'enseignement supérieur;
- Poursuivre la concertation avec le milieu scolaire et les milieux communautaires et du développement social dans la conception et le déploiement de projets collaboratifs;
- Considérer l'expertise et la connaissance des gens sur le terrain pour élaborer des projets de développement culturel et les réaliser.

## 5. CONCLUSION

En choisissant de procéder à l'actualisation de la Politique culturelle de 2005, les parties prenantes souhaitent lui donner un nouvel élan. Des institutions culturelles plus fortes seront appelées à saisir ces nouvelles opportunités. Les quinze dernières années ont été marquées par de nombreuses réalisations qu'on peut à juste titre considérer comme des acquis. En revanche, un certain nombre de chantiers prioritaires n'ont pas encore été pleinement réalisés. Dans la mesure où les objectifs demeurent pertinents comme orientations sur le long terme, il s'agit dès lors d'en définir les prochaines étapes et de propulser les initiatives!

La Ville de Longueuil tient à remercier pour leur précieuse contribution :

- les consultants Line Beauchamp, Gérald Grandmont et Charles Vallerand, ce dernier étant également le rédacteur du texte de la Politique;
- le comité de pilotage composé de Christian Laforce, Olivier Barrette, Louise Séguin, Dominique Malenfant-Gamache et Josiane Beauvilliers;
- l'équipe du Bureau de la culture et des bibliothèques;
- tous les organismes et individus qui ont participé aux différentes étapes de la consultation.

## 6. RÉFÉRENCES

10 ans de médiation culturelle à Longueuil

Cadre de référence en médiation culturelle, 2012

Cadre de gestion du patrimoine architectural des sites du patrimoine

Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et aux lieux publics, 2016

Charte de ville-lecture

Diagnostic culturel du territoire de la CRÉ de Longueuil, novembre 2007

Diagnostic culturel de l'agglomération de Longueuil, Conseil montréalais de la culture et des communications, avril 2013

Le financement de la culture en Montérégie. Conseil montréalais de la culture et des communications, 2012

Loisir et intégration sociale en contexte de diversité culturelle, par Sarah Desjardins, conseillère en développement social, Bureau du développement social et communautaire, Direction de la culture, du loisir et du développement social, 4 décembre 2020

Mémoire de la Ville de Longueuil portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, 27 mai 2016

Mémoire de l'Orchestre symphonique de Longueuil portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, 5 juillet 2016

Mémoire portant sur le renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du Québec, Conseil des arts de Longueuil, 5 août 2016

Page Facebook « Longueuil est culture »

Plan d'action en matière de littératie, 20 octobre 2015

Plan d'urbanisme et Schéma d'aménagement et de développement

Longueuil 2035, Pour une agglomération durable

Politique en art urbain, 2014 et Plan d'action de lutte aux graffitis, 2016

Politique culturelle de la Commission scolaire Marie-Victorin, septembre 2019

Politique culturelle de la Ville de Longueuil, 2005 et son Plan d'action, 2005

Politique de développement, d'acquisition et de gestion de la collection d'œuvres d'art municipale, 2012

Politique familiale, 2017

Portrait régional montréalais du loisir culturel, Loisir et sport Montérégie, janvier 2020

